

PATRIMOINE

en Seine-Saint-Denis

N° 1

# [ LA CRÈCHE DES COURTILLIÈRES ]

À PANTIN



Histoire d'une œuvre majeure  
de l'architecte Émile Aillaud

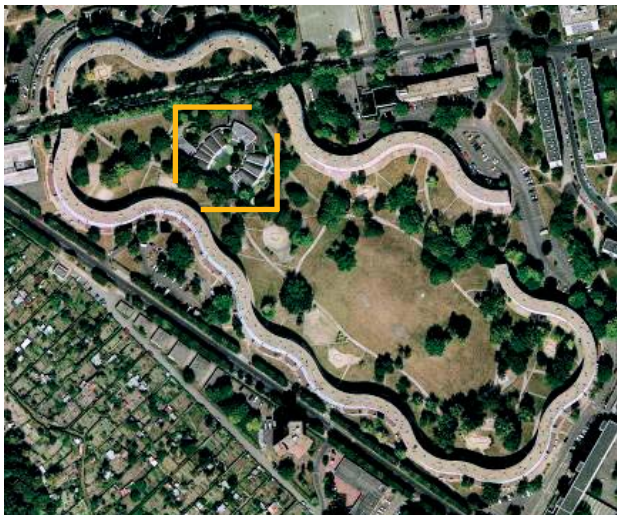


Département de la  
Seine-Saint-Denis  
CONSEIL GÉNÉRAL

HALTE

## UNE [PARTIE D'UN ENSEMBLE]

**Au centre du grand ensemble des Courtilières de Pantin réalisé par Émile Aillaud entre 1958 et 1964, la crèche est une œuvre majeure de l'architecte.**



**1. La crèche au centre de la cité des Courtilières**

Pour les Courtilières, Aillaud s'inspire du système clos des villes médiévales italiennes et du « crescent » anglais de la ville de Bath, conçu au XVIII<sup>e</sup> siècle par Woods père et fils : ensemble courbe de logements collectifs dans un parc à l'anglaise. Il y développe l'ensemble de ses principes de conception en rupture avec les préceptes fonctionnalistes de la Charte d'Athènes définie par l'architecte Le Corbusier en 1933. Il entend infléchir une rationalité qu'il juge abusive où se perd la dimension humaine, l'appréhension « poétique » de l'espace bâti et végétal. En décalage avec la production dominante de l'époque, il propose une réinterprétation personnelle du concept de cité-jardin

appliqué à l'échelle de la production industrielle du logement social collectif.

Aux Courtilières, Aillaud développe l'idée d'un « serpentin » formant un clos pour un grand parc paysager permettant une réappropriation individualisée de l'espace public. La forme du serpentin et son ouverture sur l'espace urbain extérieur génèrent des espaces concaves et convexes qui rompent la monotonie des façades. La dissociation des voies automobiles et des cheminements piétons, la diversité des points de vue depuis les logements contribuent à la qualité de vie des habitants de la cité.



# [ UNE FORME ET UNE FONCTION ]

## AU SERVICE D'UNE SYMBOLIQUE FORTE

**Pour la crèche des Courtilières, Aillaud s'est libéré des contraintes normatives du logement qui constituent l'essentiel de son activité d'alors. Il n'assujettit pas sa forme à la fonction mais l'enrichit d'une symbolique forte. Il lui réserve donc la meilleure place car elle abrite les « pères et mères des adultes de demain ». Il lui accorde une valeur sociale importante.**



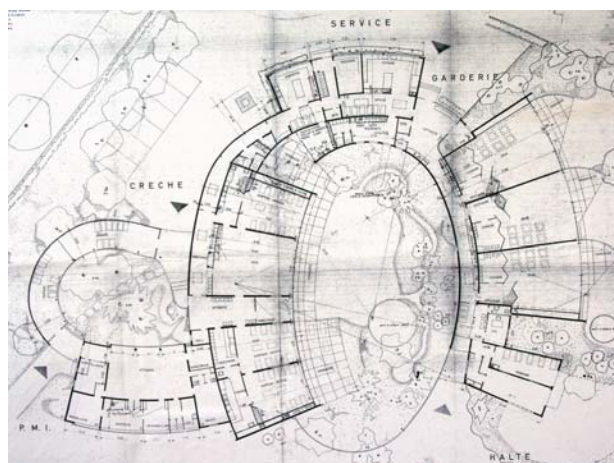
### 2. Entrée de la crèche

Chaque espace (crèche, Protection Maternelle et Infantile, garderie) possède un accès différencié par l'extérieur et est autonome tout en participant d'une même unité d'organisation.

De la crèche à la cité-parc l'enveloppant, Aillaud donne à voir une dialectique plastique fondée sur la courbe et parvient à conserver, malgré la rupture d'échelle, une grande cohérence. Il met sa créativité au service du formalisme « organique » que lui permet le petit équipement destiné aux enfants mais son talent réside aussi dans le dépassement des contraintes techniques du mode constructif du grand ensemble.

La cour ouverte constitue le noyau central autour duquel s'organise la crèche. Les dortoirs donnent sur cette cour intérieure.

La garderie avec ses espaces de jeux, s'ouvre sur des espaces de jeux extérieurs, clos, donnant sur le parc.



### 3. Plan de 1958

(Œuf ou coquillage, Aillaud utilise la métaphore d'un organisme en croissance à partir d'un noyau central ovale qui se développe en couches successives. (Plan P.C., septembre 1958).





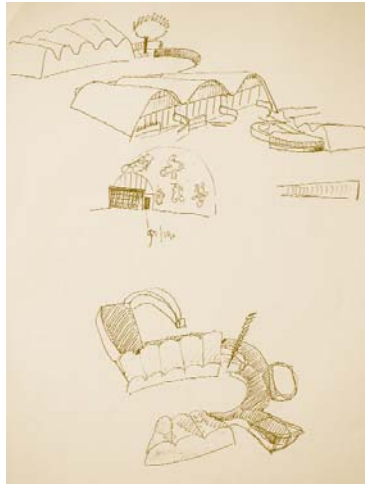
L'implantation de la partie service entre les dortoirs et la garderie, facilite l'accès du personnel à l'un et à l'autre.

On peut presque associer la toiture aux murs, tant la perception d'une coque globale est constante dans tous les espaces de vie des enfants. Les voûtes sont perçues comme une membrane enveloppante, ondoyante comme une vague ; effet affirmé et renforcé par le thème marin des vitraux de façade du coloriste Fabio Rieti. Les courbes des voûtes en plan horizontal répondent à celles du « serpentín » en plan vertical. Elles sont réservées aux espaces pour enfants et adaptées aux surfaces qu'elles couvrent par le maintien d'une courbure constante. La volumétrie de chaque salle est ainsi maîtrisée sans jamais être hors d'échelle. L'ensemble de la crèche a été coloré, mais il n'en reste que quelques traces visibles sous les voûtes. De la composition générale au détail, Aillaud souhaitait créer un bâtiment parfaitement adapté à l'univers de l'enfant.



#### 4. État actuel des façades vitrées

La courbure des voûtes donne toute l'ampleur aux façades conçues par Rieti.



#### 5. Croquis réalisé par É. Aillaud en 1957



#### 6. La lumière

Aillaud porte attention à l'éclairage, orientable, à bonne hauteur, en applique ou console contre le mur, ce qui lui permet de dégager la plastique de la voûte ainsi libérée. Ces éclairages ont aujourd'hui disparu. Les façades ou vitrages peints recomposent un univers imaginaire sans pour autant rompre avec l'espace extérieur réel. Ils étaient composés à l'origine de deux épaisseurs de morceaux de verre enserrant une feuille de textile qui tamise tout en conservant la luminosité.

# [ LA CRÈCHE DES COURTILLIÈRES ] AUJOURD'HUI

**L'ensemble n'a subi aucune transformation majeure et irrémédiable.  
Pour permettre de nouveaux usages, des adaptations intérieures ont eu lieu.**

Aillaud avait composé son projet comme si le sol bosselé et le parc avec ses bosquets d'arbres avaient préexisté. Il s'était projeté ainsi sur le devenir de son œuvre, aujourd'hui à maturité, où l'ordre de la composition s'est inversé entre le paysage végétal et le bâti.

La crèche des Courtillières est exemplaire et prouve qu'il est possible de s'écarter des normes formelles d'une époque et de respecter un programme fortement réglementé par les questions d'hygiène en cherchant avant tout à créer un lieu de vie de très grande qualité pour les enfants.



## 7. L'extérieur des façades sur cours

Elles ont été réhabilitées avec un auvent rapporté. Les grandes façades initiales ont été déposées et refaites à la manière de celles d'origine pour améliorer le confort thermique.



## 8. La cour aujourd'hui

La cour est aujourd'hui compartimentée en « parcs » pour faciliter le jeu et la surveillance d'enfants de différentes classes d'âge. Les espaces minéraux et végétaux d'origine ont été remplacés par un sol synthétique.



## 9. Une adaptation à notre époque

Des modifications ont été menées sur l'organisation spatiale et les revêtements des murs et des sols pour s'adapter au fonctionnement de chaque époque, aujourd'hui le multi-accueil.



## 10. Mur d'enceinte de la crèche

Il ne subsiste que sa base en brique, long serpentín rappelant le clos bâti de la cité.

# BUREAU DU PATRIMOINE

« Dès 1991, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis crée une Mission archéologique. Dix ans plus tard, en signant avec l'État un protocole de décentralisation culturelle à vocation patrimoniale, il conforte sa politique en la matière et constitue une équipe de spécialistes de l'histoire, de l'architecture et de l'urbanisme.

Ces deux équipes réunies au sein du Bureau du patrimoine mettent au jour, analysent et participent à la sauvegarde de la mémoire de ce territoire et de ses habitants.

Dans la collection « Patrimoine en Seine-Saint-Denis », *La crèche des Courtillières* à Pantin, est un des éléments de la restitution de ce patrimoine à la population de la Seine-Saint-Denis. »

**Claire Pessin-Garric**

*Vice-présidente du Conseil général de la Seine-Saint-Denis  
chargée de la culture*

## CRÉDITS

### En couverture

Plan P.C. par Émile Aillaud 1958, cliché Marc Couronné.

Vitrail de Fabio, cliché Jean-Bernard Vialles,

© Inventaire général (ADAGP).

La crèche in *L'Œil*, n° 102, juin 1963, cliché Jean Biaugeaud.

### Textes

Marc Couronné, architecte, Bureau du patrimoine, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

### Photographies

Jean Biaugeaud : 6.

CG 93



Cities Revealed © InterAtlas © Licence 0393CG93 : 1

Marc Couronné : 3, 5, 7, 8, 9, 10.

Jean-Bernard Vialles, © Inventaire général (ADAGP) : 2, 4.

## Conseil général de la Seine-Saint-Denis

### Direction de la Culture, de la Jeunesse et du Sport

#### Bureau du patrimoine

Hôtel du Département

BP 193

93003 Bobigny Cedex

01 43 93 82 61

### BIBLIOGRAPHIE

AILLAUD É., *Désordre apparent, ordre caché*, Paris, Fayard, 1975.

DHUYS J.F., *L'architecture selon Émile Aillaud*, Paris, Dunod, 1983.

HABASQUE G., « Émile Aillaud, pour un urbanisme sans monotonie », entretien in *L'Œil*, n° 102, juin 1963, p. 36-41.

Sources : IFA, archives personnelles d'Émile Aillaud, côte 078.